

Parti Révolutionnaire Communistes

www.sitecommunistes.org



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org
<https://x.com/PRCommunistes>

23/10/2025

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 251 du 30 octobre 2025

Luttes

28 octobre à Pau, soutien à Tymothée Esprit dirigeant de la FNIC-CGT et le 2 décembre à Douai à Jean Paul Delescaut :
Soutenir la cause palestinienne est un devoir de classe !



Réindustrialisation

La brochure : "Réindustrialisation : un combat de classe vital pour le changement de société" vient de paraître

Notre parti révolutionnaire Communistes, a pris la décision d'organiser une série de débats en région et au plan national sur le thème : " *Réindustrialisation : un combat de classe vital pour le changement de société* ". Afin de préparer ces débats, nous avons travaillé à un document, aujourd'hui disponible sous forme d'une brochure s'attachant à montrer que la désindustrialisation en France est à la fois intimement liée au processus d'extension et de mondialisation du capitalisme organisé par les monopoles avec comme seule boussole : les profits capitalistes et le choix, en France, d'un capitalisme rentier générant une financiarisation poussée de l'activité économique. Non seulement la désindustrialisation est la cause de ravages sociaux liés à un chômage de masse, mais elle pèse aussi sur nos capacités à mener une politique d'indépendance nationale et celles à répondre aux besoins économiques et sociaux des travailleurs.

Cette question de la réindustrialisation, dans le processus de développement de l'affrontement Capital/Travail, nous la posons en termes de lutte de classe, en particulier en pointant la nécessité que se constituent en classe révolutionnaire les travailleurs salariés au cœur du processus de réindustrialisation.

En abordant toutes ces questions, le texte présenté dans cette brochure, n'entend pas clore le débat. Au contraire il ambitionne de faire grandir l'idée comme quoi cette bataille est un combat de classe vital pour le changement de société.

Nous allons prochainement annoncer les différentes initiatives que nous allons organiser. En attendant, vous pouvez commander cette brochure en utilisant le bon de commande suivant à envoyer au Parti Révolutionnaire Communistes ; 27 boulevard Saint Martin 75003 Paris :

La diffusion de cette brochure est l'occasion de rassembler les fonds nous permettant d'organiser nos initiatives. Vous pouvez nous y aider, à l'occasion de la commande de la brochure en souscrivant à l'ordre du Parti

Révolutionnaire Communistes 27 boulevard Saint Martin 75003 Paris, par chèque. Si vous souhaitez le faire par virement bancaire, nous vous adresserons un RIB sur demande.

Bon de commande à retourner à :

Parti Révolutionnaire Communistes 27 boulevard Saint Martin 75003 Paris

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de brochures :

Facultatif : adresse mél

La FNIC-CGT et le gel de la réforme des retraites : un point de vue de classe

Dans un tract intitulé : " LE GEL DE LA RÉFORME DES RETRAITES : CE N'EST NI L'ABROGATION, NI LE RETOUR A 60 ANS !" la FNIC-CGT fait par d'un point de vue de classe au sujet de la suspension de la réforme des retraites et appelle à la lutte.

Elle rappelle ceci: *"si la crise politique s'est confirmée, c'est grâce à la lutte des travailleurs contre les plans d'austérité et la réforme des retraites de 2023. Sa suspension est en partie due aux mobilisations entreprises depuis le 10 septembre."* Pour autant la FNIC apprécie que si cette mesure gèle la réforme en l'état elle ne revient pas sur les reculs de l'âge de départ déjà mis en place depuis 2023 et permet au gouvernement de reprendre la main pour maintenir son offensive austéritaire, en annonçant l'organisation d'une " conférence " concernant les retraites et le travail avec les " partenaires sociaux ". La CFDT s'est félicitée de la perspective proposée par Lecornu d'un retour au dialogue social.

La FNIC alerte les travailleurs sur la volonté du pouvoir et du patronat : *"Ne soyons pas dupes, on le sait pertinemment : pour Macron, Lecornu, le MEDEF ou la CFDT ce nouveau conclave sera l'occasion de faire reculer encore l'âge de départ à la retraite avec la retraite à points, la capitalisation et l'augmentation du temps de travail..."* Dans ces conditions, elle insiste sur le fait qu'il faut travailler à une autre perspective : *" celle d'une réponse des travailleurs par la grève, en refusant le " dialogue social " proposé par le gouvernement et en ignorant les petits arrangements des partis politiques. Seule l'entrée dans la lutte par la grève des travailleurs, des classes populaires, de la jeunesse et des retraités peut mettre un terme à cette mascarade. Seules les luttes doivent être à l'ordre du jour, en désignant la responsabilité du capital, qui conduit à la misère, à la famine, aux guerres voire aux génocides, comme en Palestine."*

La FNIC place les luttes immédiates dans une perspective plus large : *" pour balayer ce système, la prise de conscience et la perspective d'en finir avec le capitalisme, pour créer une autre société, afin de répondre aux besoins des travailleurs ".*

ENEDIS : Bientôt 8 semaines de mobilisation. Il est plus que temps de répondre aux revendications des électriciens !

La mobilisation des agents actifs pour les salaires et la baisse des factures se poursuit sur le site de Graulhet (Tarn) et sur de nombreux sites au niveau national.

Le jeudi 23 octobre a marqué un nouveau temps fort avec une nouvelle réunion de la commission nationale de branche. Après bientôt 8 semaines de mobilisation, il est plus que temps de répondre aux électriciens d'ENEDIS sur leurs légitimes revendications ! Le pourrissement et les tergiversations des uns et des autres ont suffisamment duré... Les employeurs doivent enfin faire des propositions afin de sortir le dispositif de rémunération de l'illégalité. La FNME-CGT dans son préavis de grève a posé tous les leviers permettant aux employeurs de le faire... leurs propositions doivent également permettre un meilleur partage des richesses créées par leur travail et un peu plus de justice sociale et fiscale. Pour rappel au sujet de la partie salariale, et ça n'a rien de bien compliqué, la FNME-CGT revendique :

- + 9% sur toute la grille des salaires des IEG ;
- 2 nouveaux échelons d'ancienneté ; Évolution du Salaire National de Base (SNB) au rythme de l'inflation : « une échelle mobile des salaires » ;
- + 9% sur l'indemnité d'astreinte ; Revalorisation des Niveaux de Rémunération d'embauche et du minimum de départ en retraite ;
- Réactivation de la majoration résidentielle ;
- Réévaluation de l'ISD (Indemnité Spéciale DOM) dans les DROM-COM ;

- Amélioration du dispositif « vie chère d'ENEDIS » et application dans toutes les IEG. Plus qu'un calendrier et des points à l'ordre du jour... Les agents attendent des réponses !
- Baisse de la TVA à 5 % sur les factures d'électricité pour tous les usagers.
-

Un ouvrier de 50 ans a succombé dans un accident du travail en tombant d'un toit à Ardoix (Ardèche)

Un homme âgé de 50 ans est mort après avoir chuté d'un toit, sur la commune d'Ardoix (Ardèche).

Il intervenait sur le toit d'une entreprise dans le cadre de son travail. La victime a fait une chute d'environ 4 à 6 mètres.

Les sapeurs-pompiers sont intervenus. Malgré une réanimation, l'homme est décédé. Un hélicoptère du Samu 42 a également été mobilisé. Une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances de ce drame.

Au cours de la même année, dans le même département à Alissas, un homme de 48 ans a chuté en traversant le toit d'un bâtiment utilisé par une association, il souffre d'un traumatisme dorsal et crânien entraînant une hospitalisation en urgence absolue à Privas. Ce dernier se trouvait sur le toit d'un bâtiment utilisé comme local par l'association Mémoires sapeurs-pompiers Ardèche. Les raisons pour lesquelles il se trouvait là ne sont actuellement pas connues.

Les causes des accidents du travail sont multiples, mais certaines reviennent constamment, notamment les chutes de hauteur, très fréquentes dans le BTP et l'industrie, elles sont responsables d'un grand nombre d'accidents graves et mortels.

Cette élévation des accidents du travail résulte des manquements de sécurité et de prévention au travail. Même si les circonstances de ces accidents restent à déterminer, une des principales causes provient des mauvaises conditions de travail qui se dégradent dûes au stress et à la souffrance au travail.

Journée de grève le 5 novembre dans les hôtels, cafés et restaurants

la Fédération CGT Commerce et Services appelle à une grande journée de grève et de mobilisation le 5 novembre 2025 pour faire entendre la voix de celles et ceux qui font tourner ce secteur chaque jour.

"Le 5 novembre, élevons le rapport de force, la grève et la mobilisation constituent notre meilleure arme afin d'obtenir • La rémunération intégrale des coupures : chaque heure travaillée doit être payée ! (heures supplémentaires, et cessation des heures non déclarées)

- La compensation du travail du dimanche et des jours fériés : fini le travail gratuit pour enrichir les patrons.
- Une augmentation générale des salaires : pas un salaire en dessous de 2 000 € nets, pas un centime de moins que la dignité !
- L'amélioration réelle des conditions de travail : effectifs suffisants, respect des repos, fin des abus.
- La valorisation : pour le travail de nuit, les risques thermiques et le port de charges.
- Respect strict des repos : hebdomadaires et journaliers
- Meilleure planification : des horaires et de leur publication bien à l'avance.
- Droits et respect des salariés : contre les pressions, le harcèlement moral et sexuel dans les établissements.
- La reprise immédiate des groupes de travail pour avancer sur l'ensemble des revendications de la branche HCR (Hôtels Cafés Restaurants).
- L'abrogation de la réforme des retraites.

Non à la fermeture de la Bourse du Travail d'Aubervilliers

Un rassemblement devant la Cour d'appel de Paris s'est tenu le 27 octobre en soutien à la Bourse du travail d'Aubervilliers, menacée d'expulsion. Une intersyndicale des sections locales CGT, FSU et Solidaires d'Aubervilliers est à l'origine de l'appel.

Cet appel est significatif de l'acharnement de la mairie d'Aubervilliers (dirigée par Karine Franclet, élue UDI) dans ce dossier, car en première instance l'été dernier, le tribunal judiciaire de Bobigny avait donné raison aux syndicats en annulant la requête d'expulsion. Mais la mairie avait fait appel. En réaction, un rassemblement devant le conseil municipal s'est tenu le 9 octobre ainsi qu'un meeting le 16 dans les locaux menacés d'expulsion.

CGT de Seine-Saint-Denis avait communiqué sur cette situation fin septembre " *Rappelons qu'une ville sans maison des syndicats est une ville où la démocratie va mal et que ces attaques ont très souvent cours dans les municipalités gangrenées par l'extrême droite* ", ajoutant, " *Les Bourses du travail sont un lieu essentiel pour la défense des droits des travailleurs ses, attaqués de toute part ces dernières années.* "

Voilà deux ans que les syndicats et associations bataillent pour éviter la fermeture, annoncée en septembre 2023, de cette Bourse du travail existant depuis dix ans. La maire Karine Franclet avait entre autres mis en cause le coût de fonctionnement (près de 200 000 euros par an) afin de justifier sa volonté d'expulser les syndicats présents (CGT, FSU, Solidaires, CNT...). Elle souhaite récupérer les lieux pour d'autres projets municipaux. Reste à voir si la

Cour d'appel maintient l'annulation de l'expulsion, ou lui donne raison. Notons cette tendance de municipalités à vouloir priver les salariés de leur Bourse du travail n'est pas exclusive à Aubervilliers. Récemment la mairie de Paris a envisagé de récupérer une partie de la Bourse du Travail de Paris. La riposte rapide et énergique des organisations syndicales l'a fait reculer.

MC2 Culture : victoire des salariés à Grenoble

Au terme de quasiment 36 heures de grève jeudi 9 et vendredi 10 octobre, suite au dépôt d'un préavis par notre délégué syndical, les salarié·es de la MC2 (Maison de la Culture), scène nationale de Grenoble, ont obtenu gain de cause au sujet de leur revendication pour la hausse des salaires. Depuis de nombreux mois, le secteur public du spectacle vivant est victime de coupes budgétaires sans précédent, à tous les niveaux (État et collectivités territoriales). Depuis de nombreux mois, le Synptac*-CGT : *" aux côtés de la fédération CGT du spectacle et de l'intersyndicale, livre bataille contre cette asphyxie budgétaire. Depuis de nombreux mois, nous alertons les tutelles mais aussi nos employeurs quant au fait que les salarié·es sont les premiers·ères à faire les frais de ce contexte, avec une compression des volumes d'emploi (visant les salarié·es intermittent·es en premier lieu) et des salaires à la traîne ne permettant plus de vivre dignement de nos métiers."* Le Synptac-CGT réaffirme que : *"les salarié·es n'ont pas à être la variable d'ajustement budgétaire, et nos camarades de la MC2 l'ont prouvé, en arrachant des hausses de salaires pour toutes et tous les salarié·es, permanent·es comme intermittent·es. Tandis que la négociation pour la hausse des rémunérations dans la branche des entreprises artistiques et culturelles s'est achevée par un échec au printemps dernier, la lutte menée à la MC2 doit inspirer toutes et tous les salarié·es de ce secteur, pour obtenir collectivement une hausse de tous les salaires."*

Un appel à la grève chez Luminess après l'annonce d'un plan de sauvegarde de l'emploi

Un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) est en cours au sein de l'entreprise Luminess, spécialisée dans le traitement de données et implantée à Mayenne. Il concerne 39 postes répartis sur plusieurs sites. À l'appel de la CFTC et de Solidaires informatique, un mouvement de grève a débuté le 23 octobre.

Désindustrialisation : vers une liquidation de l'aciérie électrique NovAsco d'Hagondange

Par un communiqué ? l'intersyndicale de l'usine sidérurgique NovAsco d'Hagondange a annoncé lundi 27 octobre 2025 que le groupe français *Métal Blanc* avait renoncé à déposer une offre de reprise de l'aciérie mosellane. La chambre commerciale du tribunal de Strasbourg doit statuer le vendredi 31 octobre sur le sort de NovAsco possédant quatre sites en France

Lors du rassemblement des salariés, Yann Amadoro, secrétaire CGT du CSE central de NovAsco, a expliqué aux salariés mosellans que le groupe ardennais jetait l'éponge, en citant des propos rapportés vendredi 24 octobre par les deux administrateurs judiciaires du site, provenant d'un courrier envoyé par le PDG de *Métal Blanc*.

Selon le syndicaliste, *Métal Blanc*, spécialisé dans le recyclage des batteries au plomb et la valorisation de déchets non ferreux, aurait évoqué *"des conditions économiques et financières jugées trop contraignantes nécessitant des investissements financiers très importants dans un contexte de marché très défavorable, des incertitudes persistantes liées aux coûts de l'énergie, des relations dégradées avec certains fournisseurs et sous-traitants, un climat social tendu (...) et un nombre de démissions très important"*.

L'intersyndicale évoque un *"tournant dramatique pour le groupe NovAsco et pour les 450 salariés du site d'Hagondange qui voient se refermer la dernière porte de l'espoir (...) il s'agit d'un immense gâchis social et industriel. Le sort d'Hagondange paraît scellé"*.

La chambre commerciale du tribunal de Strasbourg doit se prononcer le vendredi 31 octobre 2025 au sujet du devenir des quatre sites du groupe sidérurgique NovAsco en France¹. Selon l'intersyndicale, *"un mince espoir subsiste concernant les sites de Custines (Meurthe-et-Moselle), Leffrinckoucke (Nord) et Saint-Étienne (Loire)"*.

Près de 100 emplois menacés par la fermeture du site RESRG Automotive à Poix-de-Picardie

La direction de RESRG Automotive, grand fabricant de pièces en plastiques destinées à l'industrie automobile, vient d'annoncer son intention de fermer son site de Poix-de-Picardie. 96 emplois se retrouvent directement menacés. La communauté de communes Somme Sud Ouest appelle à la mobilisation.

L'association d'insertion Talendi va supprimer entre 60 et 80 postes en Bretagne, et fermer son site de Tréguen

Talendi va supprimer de 60 à 80 postes et fermer son site de Tréguen. Décision justifiée selon la direction par la récession industrielle. Acteur majeur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, l'association emploie 500 salariés. Selon la direction cette décision serait justifiée par une *"récession industrielle et un contexte économique fragilisé"*.

Société Française de Galvanoplastie, à Bernaville : non à la fermeture du site

Les salariés de la Société Française de Galvanoplastie, à Bernaville sont appelés à la grève ce mercredi. CGT et CFDT s'opposent à la fermeture du site, 68 emplois sont menacés.

Un préavis de grève a été déposé par les syndicats CFDT et CGT pour dénoncer la fermeture du site par le groupe Albéa, propriétaire de la Société Française de Galvanoplastie. La CGT et la CFDT écrivent dans un tract : "*Le 19 décembre, l'Usine fermera et les salariés doivent produire comme si rien n'était ! Non aux propositions de la Direction qui ne reflètent pas les années d'engagement des salariés !*"

Teisseire à Crolles, troisième semaine de grève contre la fermeture

La grève se poursuit devant l'usine Teisseire à Crolles (Isère), ce mardi 28 octobre, au deuxième jour de négociations du plan social avec la direction, après l'annonce de la fermeture de l'usine de production faite le 16 octobre.

Troisième semaine de grève, des salariés grévistes sont toujours rassemblés devant l'entrée de l'usine Teisseire à Crolles, alors que la direction et les syndicats sont réunis pour discuter des conditions de départ des 205 salariés qui devraient être licenciés au printemps prochain.

Grève des routiers Stellantis

Pas question de rouler plus pour gagner moins

Le 27 octobre, on recensait plus de 40% de grévistes (64 grévistes sur 152 routiers).

Ils refusent les conditions de transfert imposées par Stellantis vers la filiale Drive 4 You qui leur ferait perdre au final près de 10 000 euros par an d'ici les 3 années qui viennent.

La reconduction de la grève a été votée sur Sochaux, Mulhouse, Valenciennes et Hordain. Un vote aura lieu à Rennes prochainement au sujet de la reconduction ou non.

Roche-Meca (42) en redressement judiciaire

ACI Groupe s'effondre, les salariés refusent de sombrer avec lui

Ce mardi 28 octobre, le Tribunal de commerce de Lyon examinera l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire pour Roche Meca Tech (issue de la fusion entre Comefor et AS Meca Bernard).

Les 40 salariés de l'entreprise sont dans une situation d'une extrême urgence : aucun salaire n'a été versé depuis le 10 octobre, plongeant des familles entières dans une grande précarité.

6 novembre à l'appel de la CGT, manifestation pour les droits des retraités

La CGT fonction publique appelle le 6 novembre pour exiger la fin à l'escroquerie sur les retraites et au plan d'austérité budgétaire.

Grève à l'usine Arabelle Solutions : à Belfort, des salariés et représentants du personnel assignés devant la justice

2 salariés grévistes, 6 représentants du personnel syndiqués CGT, l'union départementale CGT du Territoire de Belfort étaient convoqués ce mardi 28 octobre devant le tribunal judiciaire de Belfort où une centaine de personnes se sont rassemblées en soutien. La direction du groupe les a assignés en référé estimant que le piquet de grève perturbe l'activité de l'usine. Les grévistes assurent le contraire puisque les salariés peuvent entrer et sortir librement du site. Le jugement du tribunal judiciaire sera connu jeudi 30 octobre dans la journée. Il pourrait notamment autoriser la police à intervenir devant l'usine.

Un piquet de grève se tient depuis deux semaines devant l'usine où sont fabriquées les turbines à vapeur Arabelle et des alternateurs.

Une prime de 2.000 euros avait été promise, mais ne s'est pas concrétisée. Des discussions se sont ouvertes avec la direction, mais la proposition d'une prime de 800 euros est jugée insuffisante par les grévistes. "*Le combat est légitime et juste. On est là pour trouver une solution collective*" estimait le 24 octobre, Said Bersy, délégué CGT que France 3 avait rencontré.

Depuis, un protocole de fin de grève n'a pas été signé. La CGT réclame toujours une prime, mais également le paiement des jours de grève

Les aciéries de Bonpertuis (Isère) placées en liquidation judiciaire

Le tribunal de commerce de Lyon a annoncé ce jeudi le placement en liquidation judiciaire des aciéries de Bonpertuis. C'est la fin d'une industrie vieille de 600 ans. "Un beau gâchis" déplorent les salariés. Cette fermeture concerne 68 salariés. Les aciéries avaient été placées en redressement judiciaire le 2 septembre dernier, tout comme six autres entreprises du groupe Forlam². Deux pistes de reprises étaient sur la table. L'une d'un repreneur local

intéressé par l'activité papeterie, minoritaire, ce qui ne sauverait que deux postes. L'autre d'un industriel Turc, déjà client des aciéries, sans promesse de reprise des salariés.

Économie

Des nouvelles du budget 2026

L'article 67 du projet de loi de finances propose, sans justification ni étude d'impact, d'exclure des Aides personnalisées au logement (APL) la quasi-totalité des étudiants étrangers extra-européens. 100 à 250 € par mois, cette somme leur permettait de se loger pendant leurs études. Une mesure également discriminatoire instaurant parmi les étudiants une préférence nationale dans l'aide au logement.

Un proposition pour avoir le vote des députés RN ! Plus de 300 000 étudiants vont perdre leurs droits aux APL. Seuls ceux bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux échapperont à cette régression sans précédent. Ils sont très peu nombreux à bénéficier de celle-ci, les conditions d'accès sont extrêmement restrictives (moins d'un étudiant étranger sur dix) : il faut être domicilié en France depuis au moins 2 ans, avoir une carte de séjour ou un statut de réfugié et attester d'un foyer fiscal de rattachement.

Les étudiants étrangers sont déjà confrontés à une grande précarité :

* D'après l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), 62 % ont eu recours à l'aide alimentaire (22 % des étudiants français)

* Parcours du combattant pour être admis à l'Université et obtenir un visa.

* Précarité financière, discriminations dans l'accès au logement ou à l'emploi, frais d'inscription exorbitants différenciés depuis 2019, difficultés pour les démarches administratives et en particulier les renouvellements de titres de séjour l'accès à un logement digne sera rendu impossible. Le gouvernement s'acharne sur des étudiants fragiles et précaires entraînant des conséquences dramatiques sur leurs trajectoires: abandons d'études, précarité renforcée, voire situations de sans-abri. Une raison de plus de combattre dans la rue et par la grève ce budget.

Accidents du travail : 14,5 Milliards de dépenses par an

La France est régulièrement citée comme mauvais élève en la matière, le nombre d'accidents mortels est parmi les plus élevés en Europe, une statistique résumée grossièrement par deux morts quotidiennement à cause des accidents du travail dans notre pays. Ces chiffres méritent d'être analysés avec soin afin de remettre dans son contexte le système français. La branche AT-MP du privé, avec 14,5 milliards d'euros de dépenses pour 783 600 accidents et 50 000 maladies professionnelles par an, le nombre de salariés morts sur leur lieu de travail est passé de 289 en 2008 à 759 en 2023. En ajoutant les 332 décès survenus lors des trajets domicile-travail et les 196 dûs à une maladie professionnelle, on atteint 1287 morts en 2023, sans compter le service public. Le coût pour la sécu des accidents du travail / maladies professionnelles (AT-MP): 12 milliards d'euros. La course aux profits des patrons les conduit à intensifier les cadences, attaquer les conditions de travail, baisser les salaires, etc. De plus, les coupes budgétaires opérées par les gouvernements successifs dans la médecine et l'inspection du travail signifient que la grande majorité des travailleurs ne rencontrent presque jamais de médecin du travail et que le nombre d'inspecteurs a été tellement réduit que les contrôles deviennent très rares, suppression des CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) dans les entreprises. En ce cas, comment s'étonner de la multiplication les accidents mortels. Ces morts ne sont pas une fatalité : elles sont la conséquence directe de l'exploitation capitaliste. Personne ne devrait mourir pour apprendre un métier ou gagner sa vie.

Collectivités locales, l'addition austéritaire est salée.

De grands discours pompeux sur la volonté de partage des pouvoirs entre l'État et les collectivités mais le Premier ministre présente le budget identique à celui de son prédécesseur François Bayrou, et toujours autant de ponctions sur les collectivités : Au coup de rabot de 4,6 ou 4,7 milliards d'euros , ajoutons, 1,4 milliard d'euros de hausse des cotisations de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) prévue en 2026, 500 millions d'euros de rabotage du Fonds vert, la baisse de 700 millions d'euros des crédits de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), 90 millions d'euros en moins aux agences de l'eau... Cette liste n'est « *pas encore exhaustive* ». L'Association des petites villes de France (APVF) va même plus loin en évaluant cet effort à « *près de 10 milliards d'euros* » si l'on comptabilise « *les mesures qui touchent les collectivités d'Outre-mer, et d'autres missions budgétaires (cohésion des territoires, culture, sport...)* ».

Rabotage de la niche fiscale des journalistes.

Celui-ci consiste en un abaissement du plafond de revenus en dessous desquels l'abattement fiscal est possible. Actuellement, la profession bénéficie d'un abattement de 7.650 euros à partir de 93.510 euros annuels. Le plafond serait ramené à 3,5 Smic, soit 75.676 euros par an. « *Demander à ceux qui peuvent de faire un effort* »

L'amendement a été approuvé largement, malgré l'avis défavorable du gouvernement. Le vice-président du RN, Sébastien Chenu a quant à lui défendu un amendement proposant la suppression pure et simple de cette « niche fiscale », qui coûte selon lui 35 millions d'euros par an. Elle serait « *anachronique et archaïque* ». Rien que ça !

Le projet de loi de finances pour 2026 prévoit de réduire les crédits de l'insertion

20 000 postes en danger dans les structures du secteur. Concernant les professionnels de l'insertion par l'activité économique (IAE), la publication du projet de loi de finances (PLF) pour 2026 est une douche froide. Les réseaux de l'IAE s'attendaient effectivement à de nouvelles baisses budgétaires après avoir déjà subi une réduction générale de 4 % en 2025. Les dotations servant notamment à payer les aides aux postes dans les structures d'insertion devraient s'élever à 1,29 milliard d'euros. Soit une dégringolade de 14 % des crédits, représentant près de 208 millions de perte sèche pour les structures. Face aux coups de rabot, les professionnels de l'IAE se disent : "*prêts à tout bloquer*".

Pas touche au Pacte Dutreil : la coûteuse niche fiscale prisée pour la transmission d'entreprise

Le pacte Dutreil permet d'alléger la fiscalité lors des transmissions familiales d'entreprises, mis en place en 2003, ce pacte permet notamment un abattement de 75% sur la valeur d'une entreprise familiale transmise par donation ou succession sous conditions. Il se traduit par une perte de recettes fiscale : de 1,2 milliard d'euros en 2020 à 5,5 milliards d'euros en 2024 (800 millions d'euros budgété en 2024 !). Une des niches fiscales préférées des grandes fortunes. Le dispositif bénéficie notamment aux holdings familiales permettant aux grandes fortunes d'y loger les titres de leurs entreprises commerciales, mais aussi leurs dividendes et leurs placements financiers et immobiliers. Lorsque ces holdings sont éligibles au « Pacte », tous les actifs bénéficient de la réduction d'impôts, y compris les biens plus personnels. Un détournement fiscal bien organisé par le gouvernement...

Petits arrangements entre amis : les établissements bancaires font des montages financiers permettant à des actionnaires d'échapper à l'impôt sur les dividendes :

Le magot s'élèverait à 33 milliards d'euros. Une somme échappant au fisc français depuis plus de 20 ans. Treize banques sont aujourd'hui dans le viseur. Pendant des années, les banques et certains investisseurs auraient profité d'un flou juridique. Lorsqu'un étranger dispose d'actions dans une entreprise française, il perçoit des dividendes taxés entre 15 % et 30 %. Pour échapper à cet impôt, certains investisseurs décident de prêter leurs actions aux banques françaises qui, elles, ne sont pas soumises à cette taxe. Les fonds sont ensuite rendus à l'investisseur en échange d'une petite commission en faveur de la banque. "*Tout le monde picore. Il y a assez à manger sur le pot pour aller se le partager gentiment plus tard*", explique un courtier. Une banque a déjà été sanctionnée. Le Crédit Agricole a récemment accepté de payer une amende de 88 millions d'euros en échange de l'abandon des poursuites dans cette affaire. A ce prix elle peut continuer !

Solidarité internationaliste

Amazon veut licencier 30.000 salariés

Amazon, le géant de la vente en ligne qui compte 1,5 million de salariés a annoncé qu'il allait licencier environ 14.000 personnes au sein de ses fonctions support. Lundi Reuters évoquait de possibles coupes jusqu'à 30.000 emplois. Mais ce n'est pas tout, une vague plus importante encore semble se profiler à l'horizon.

Selon le journal *le Monde* : " *La société est la cinquième valorisation boursière mondiale, avec 2 900 milliards de dollars (2 480 milliards d'euros).*" Son chiffre d'affaires annuel est de 670 milliards de dollars. Elle fait 70 milliards de bénéfices par an. Le prétexte de ces licenciements, c'est la mise en oeuvre de l'IA avec en toile de fond, la réduction de la masse salariale, ce à quoi a réagi très positivement la cotation de l'action en bourse en hausse de 1,23%.

Rappelons ceci : les travailleurs d'Amazon aux États-Unis avaient mené un grève importante fin 2024, dans cette entreprise aidée par l'État et particulièrement violente contre l'organisation syndicale.

Comprendre la Grève Générale en Italie contre le génocide à Gaza et en Palestine

Dans sa livraison Unité-Mensuel d'octobre-novembre 2025³ Unité-CGT livre les éléments permettant de comprendre le rôle de l'Union des Syndicats de Base en Italie dans le développement de la solidarité avec la lutte du peuple palestinien. S'y ajoute l'interview du responsable de l'USB et de la FSM Europe réalisé par le journal communiste grec *Rizospastis*

En Italie, les principaux syndicats dont notamment l'Union Syndicale de Base, appellent à la grève générale le 3 octobre contre le génocide à Gaza et en Palestine et pour la libération des prisonniers de la flottille.

Grèves, blocages des flux logistiques (particulièrement dans les ports, plateformes, aéroports), manifestations et actions offensives : en Italie, les travailleurs et le peuple se soulèvent contre le génocide en Palestine. Partout résonne le mot d'ordre de #ToutBloquer, inspiré du mouvement #OnBloqueTout en France.

Le succès de la grève générale du 22 septembre dernier contre le génocide, à l'appel de la seule USB, a démontré l'ampleur de la colère et de la solidarité avec Gaza. Des centaines de milliers de grévistes et de manifestants ont lancé un véritable « ultimatum » (par les actes et non les paroles ou menaces vides de perspectives à l'image de l'intersyndicale française) au gouvernement italien et engagent désormais la suite de la mobilisation.

Ce mouvement, qui s'amplifie depuis des mois, ne tombe pas du ciel. C'est bien le syndicalisme de classe en action, manifesté ici par l'Union Syndicale de Base (USB), puissant syndicat affilié à la Fédération Syndicale Mondiale, qui (débarassée de l'institutionnalisme et du sionisme) constitue la principale cheville ouvrière (et radicale) en Italie de la lutte contre le génocide.

1 propriétés du fonds d'investissement britannique GreyBull

2 Le groupe Forlam est un spécialiste français de la transformation de l'acier, qui produit des pièces métalliques pour différents marchés tels que l'automobile, l'aéronautique, le ferroviaire, la coutellerie, la serrurerie ou encore la clôture.

3 <https://unitecgt.fr/category/categorie-international/>

*Syndicat National des Professionnels du Théâtre et des Activités Culturelles

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement

Devenez correspondant du résumé Ecosoc.

Envoyez nous les infos sur les luttes dans votre entreprise ou service